

# Ma Mutuelle de Village

Jeudi 5 février de 9h à 12h

Afin d'échanger sur les nombreux avantages et les grands principes qu'offre « Ma Mutuelle de Village » nous avons le plaisir de vous convier à la permanence qui se tiendra à la Mairie le jeudi 5 février de 9h à 12h.



## La moat

vous propose des garanties modulaires pour répondre à vos attentes

Si vous souhaitez nous y rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous sur <https://rdv.moat.fr/95183V> ou contacter votre conseiller mutualiste.

Pour effectuer un comparatif, veillez à vous munir de votre contrat complémentaire santé actuel si vous en détenez un.

Si vous savez déjà que vous souhaitez adhérer, voici les documents à fournir lors de votre souscription : une pièce d'identité, votre dernière attestation de sécurité sociale, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et un Relevé d'Identité Bancaire.

Si toutefois, il vous était impossible de venir me rencontrer, vous pouvez me joindre aux coordonnées ci-dessous, je serai ravie de répondre à toutes vos questions et d'étudier votre situation personnelle si vous le souhaitez.

### Infos pratiques

**LEFEBVRE Frédéric**  
votre conseiller mutualiste  
**Mutuelle MOAT**  
06.49.52.43.76  
[frédéric.lefebvre@moat.fr](mailto:frédéric.lefebvre@moat.fr)

### Liens utiles

[PRENEZ RENDEZ-VOUS](#)